

3. – La lutte avec l’empire et la persécution (1859-1868)

La royauté du Christ et les États pontificaux (1859-1860)

♦ 15 mars 1859 : audience avec l’empereur Napoléon III

Effrayé du péril qui menace la papauté, Mgr Pie n’hésite pas à remplir son devoir d’évêque auprès du chef de l’État. « Notre apostolat nous commande de porter la vérité devant les rois comme devant les particuliers : *Ut portet nomen meum coram regibus* », dira-t-il à ses prêtres en leur rendant compte de cette audience. L’évêque expose devant Napoléon III la doctrine de la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ. A l’empereur qui lui demande : « Croyez-vous que le moment soit venu d’établir ce règne exclusivement religieux que vous me demandez ? », il répond :

Sire, quand de grands politiques comme Votre Majesté m’objectent que le moment n’est pas venu [pour Jésus-Christ de régner], je n’ai qu’à m’incliner, parce que je ne suis pas un grand politique. Mais je suis un évêque et, comme évêque, je leur réponds : Le moment n’est pas venu pour Jésus-Christ de régner ? eh bien ! alors, le moment n’est pas venu pour les gouvernements de durer. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 698-699.] (Voir le récit complet dans ce numéro, p. 86.)

♦ Carême 1859 : la loi du dimanche

Le dimanche est *la clef de voûte de tout l’édifice religieux et social*. Pas une vérité dogmatique, pas une loi morale, pas une pratique utile qui ne soit liée à la sanctification du dimanche : en sorte que la profanation du dimanche est le renversement absolu de toute l’économie chrétienne. [ŒE, t. 3, p. 348.]

♦ Semaine sainte 1859 : le commentaire du psaume deuxième

Le dimanche des Rameaux, Mgr Pie commence le commentaire du psaume deuxième qu’il continue le jeudi saint et le jour de Pâques : « *Pourquoi les nations ont-elles frêmi, et pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets ?* » Nul texte n’était mieux approprié aux circonstances. Le *Quare (pourquoi)*, à lui seul, l’arrête longtemps :

Pourquoi des peuples et des princes s’arment-ils aujourd’hui contre le Christ leur bienfaiteur ? *Pourquoi* cette conjuration des princes de la Judée et de la Galilée, de Pilate et d’Hérode réconciliés pour frapper ensemble l’oint du Seigneur ? *Pourquoi* cette agitation des assemblées délibérantes de l’Europe entière ? *Pour-*

quoi cette coalition des peuples, divisés hier par mille intérêts, par mille antipathies, par mille préjugés nationaux, et unis aujourd'hui dans une hostilité commune contre le Christ ? Les alliances impossibles se réalisent dès là que son sceptre en est l'enjeu ; les peuples jouent contre lui la partie en commun ; et tous ensemble ils répètent : *Brisons le joug de l'Église*. [Mgr BAUNARD, t. 1, p. 699-700.]

◆ 2 mai-11 juillet 1859 : la guerre avec l'Autriche

Mgr Pie profite de la retraite sacerdotale du mois de juillet pour analyser ces événements avec ses prêtres et leur en donner la vraie signification.

Si le patriotisme nous impose des devoirs dans l'appréciation de cette guerre, notre christianisme nous commande des réserves. Et, soit qu'on considère notre adversaire (l'Autriche), qui est une puissance catholique et inoffensive ; notre allié (le Piémont), qui est une puissance sacrilègement ambitieuse et révolutionnaire ; enfin les conséquences inévitables de cette agression qui sont le détronement des princes italiens et l'invasion des États de l'Église, il y a là de quoi jeter l'épouvante dans nos cœurs. [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 7.]

Puis, au nom de ses prêtres, il adresse une lettre à Pie IX, pour le remercier de son encyclique du 18 juin 1859 :

La crise actuelle est moins politique et internationale que religieuse et ecclésiastique. C'est un effort suprême de la révolution et de l'enfer pour introduire les principes de 89 dans toute l'Italie et jusque dans les États de l'Église, afin que l'Église n'ait plus ni la pensée, ni la possibilité de rétablir les principes du droit chrétien dans les sociétés civiles, ainsi qu'elle venait de le faire si heureusement au sein d'une grande nation par le concordat autrichien. Ce traité régénérateur, dont l'application et l'extension seraient un coup de mort pour la révolution, est très particulièrement l'objet des colères et le point de mire de la réaction satanique dont nous sommes témoins. [CEE, t. 3, p. 424.]

◆ 8 septembre 1859 : ouverture du concile provincial d'Agen

L'ancienne unité des évêques co-provinciaux d'Aquitaine contre les erreurs du temps se heurte au libéralisme des nouveaux évêques de Luçon (Mgr Delamarre) et de La Rochelle (Mgr Landriot). Ce dernier n'a-t-il pas déclaré que « l'avenir n'était point avec le parti dont Mgr de Poitiers se faisait le patron, lequel, quant à lui, il considérait comme plus dangereux encore que le rationalisme » ? Le 11 septembre, les Pères du concile procèdent à la consécration de l'église de Notre-Dame de Bon-Rencontre.

◆ 8 novembre 1859 : panégyrique de saint Émilien à Nantes

Invité à prononcer l'éloge de l'évêque martyr saint Émilien pour le retour de ses reliques à Nantes, Mgr Pie commente magistralement la deuxième demande du *Pater* : « Que votre règne arrive », et donne là l'un de ses meil-

leurs enseignements sur la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Extraits dans l'article : « le combat politique et social du cardinal Pie ».)

Au pied de la chaire, un jeune séminariste, Joseph-Louis Guérin, forme le projet, en écoutant l'évêque, de s'engager comme zouave au service de Pie IX. Il mourra sur le champ de bataille.

Le discours de Nantes est traqué comme séditieux. La police fait une descente aux bureaux de *L'Univers*. Louis Veuillot raconte la scène à Mgr Pie :

L'alguazil du ministère de l'Intérieur a fait hier une apparition dans nos bureaux. Il nous a priés bien respectueusement, sous peine de mort, de ne plus publier les discours des évêques qui, sous le prétexte de glorifier saint Émilien et autres personnages morts depuis fort longtemps, parlent en réalité des choses de l'époque et font des mandements déguisés sur des sujets périlleux. [...] Je m'attendais à cette visite. On est résolu, et on veut étouffer la voix des évêques. Bientôt, on nous défendra de les nommer, et pour être plus sûr de notre obéissance on nous fermera la bouche. Vous voyez donc, Monseigneur, que j'ai la corde au cou, et que le nœud coulant est fait. Mais ma conviction est que cette misérable corde cassera, ou que quelqu'un d'un peu plus lourd que moi y sera suspendu... [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 34.]

♦ Décembre 1859-janvier 1860 : préparation du futur *Syllabus*

Le 15 octobre 1859, Mgr Pie reçoit du secrétaire du pape une demande confidentielle de notes sur les erreurs du moment, en vue de leur condamnation doctrinale par le Saint-Siège (futur *Syllabus*).

Il répond les 21 décembre et 10 janvier 1860 en indiquant deux chefs d'erreurs principaux : 1) *l'abandon de la foi et du surnaturel et l'exaltation démesurée de la nature* ; 2) *la séparation pratique et absolue de l'ordre religieux et de l'ordre civil, érigée en dogme par les maximes du siècle et proclamée comme un progrès et un perfectionnement du bien public*. « Sur ces deux points, l'enseignement du souverain pontife semble être devenu absolument opportun et indispensable ; et le véritable nom sous lequel le mal doit être dénoncé, flétri et condamné, c'est le *naturalisme*. »

Mgr Pie demande que la future encyclique s'adresse moins aux impies et aux incrédules, déjà condamnés, qu'aux chrétiens bons mais flottants, indécis ou ignorants de la vraie foi.

Alors cette parole aura un retentissement immense dans les âmes. Ce n'est pas la quantité, c'est la qualité des chrétiens qui manque sur la terre, et surtout en France. Que Pierre se tourne vers ses frères et ses fils, et qu'il les affermisse : ce sont surtout les frères et les fils qu'il est opportun de confirmer à cette heure. [Mgr BAUNARD, t. 2 p. 68-69.]

♦ 15 janvier 1860 : mandement condamnant la brochure *Le Pape et le congrès*

En décembre 1859, paraît une brochure anonyme (l'auteur en est le vicomte de La Guéronnière), inspirée par l'empereur et intitulée *Le Pape et le*

congrès. Elle trace le programme de la sécularisation du domaine du pape et propose de le soumettre au contrôle d'une milice italienne sous arbitrage des puissances européennes.

Tandis que Mgr Dupanloup publie une *Protestation* se réclamant du droit public, Mgr Pie réagit en évêque et se place sur le terrain de la doctrine et du droit ecclésiastique : il prépare un mandement de condamnation, qu'il lira en chaire le dimanche 15 janvier (solennité de saint Hilaire). Dans la nuit qui précède, deux dépêches des ministères de l'Intérieur et des Cultes parviennent au préfet de la Vienne, lui enjoignant d'aller réveiller Mgr Pie pour le sommer de s'abstenir. L'évêque, tiré du lit, se contente de dire avec une tranquille bonté :

Répondez, s'il vous plaît, à Messieurs les ministres que je les remercie des conseils qu'ils veulent bien me donner, mais qu'avant de les recevoir, j'avais déjà pris les conseils de ma conscience, et que rien ne peut prévaloir contre ces derniers. Quant aux conséquences, ne vous en effrayez pas plus que moi. Ainsi j'officierai pontificalement à neuf heures. A neuf heures et demie, je me rendrai au banc d'œuvre, et M. l'archiprêtre montera en chaire pour y lire mon mandement. *Si vous voulez y assister, je vous ferai préparer un fauteuil.* [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 45.]

Ce mandement, daté du 13 janvier, a un immense retentissement. Il proclame fièrement :

Nul n'a imaginé, assurément, que les sentinelles de la foi pourraient se résigner à assister, l'arme au bras, passives et immobiles, au saccagement de la cité sainte et au renversement de tous les principes religieux et sociaux dont la garde spirituelle leur est confiée. A ceux qui leur défendaient absolument de parler au nom de Jésus-Christ, les apôtres répondaient : « Nous ne pouvons pas ne pas parler : *Non possumus... non loqui.* » [ŒE, t. 3, p. 543.]

♦ Janvier 1860 : publication de l'encyclique du 19 janvier

Le 19 janvier, Pie IX promulgue une encyclique dénonçant le complot combiné du Piémont et de la France contre les États du Saint-Siège. Le 24 janvier, Mgr Pie la fait lire dans toutes les églises de Poitiers. Le 29, *L'Univers* est frappé de suppression pour l'avoir diffusée. Le 31, Mgr Pie publie un mandement pour commenter l'encyclique. A l'adresse de ceux qui accusent le pape de sacrifier la religion pour *une motte de terre* : « Est-ce là, dit-on, un digne sujet pour donner du sang et pour troubler tout un royaume ? », Mgr Pie répond avec Bossuet : « Je confesse que voilà un discours d'impie, un raisonnement digne d'un hérétique ou d'un libertin, des propos familiers aux politiques impies ! » [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 52.]

♦ Carême 1860 : l'Église doit-elle se contenter du droit commun ?

Mgr Pie a une correspondance avec M. Foisset qui allègue, en faveur de la thèse libérale, les progrès que le catholicisme doit au régime indiffé-

rentiste de 1830. Ne faut-il pas se contenter du droit commun ? La réponse de l'évêque est pleine de fermeté et de sagesse :

Sans un pouvoir chrétien et sans des institutions chrétiennes, notre pays ne se relèvera pas, c'est ma conviction. Le pouvoir, loin d'être servi, est trahi par les chrétiens, si les chrétiens, sous prétexte de faire à la religion des conditions meilleures devant l'esprit moderne, lui font à lui-même des conditions mauvaises devant Dieu, des conditions qui, depuis soixante-dix ans, n'ont pas permis au Roi des rois d'accorder la moindre stabilité aux princes terrestres. Quand le pouvoir professe l'égalité de protection envers toutes les religions Dieu, qui a fait de la loi du talion la grande loi de l'histoire, accorde une égale protection à tous les pouvoirs.

[Cependant, pour revenir à des bases chrétiennes] il faudra infiniment de temps et de patience. La guérison d'une société marche plus lentement que le mal n'est venu ; et je suis de ceux qui, en demandant avec un soin jaloux *la conservation*, puis, à un certain jour, *la déclaration du principe* des droits de Dieu sur la société, montreraient dans la pratique l'esprit le plus temporisateur pour les applications. Si la France doit redevenir socialement chrétienne, il lui faudra un siècle et au delà pour désinfecter son vêtement, jour par jour, de la vermine révolutionnaire qui l'a envahi. [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 65-66.]

♦ Jour de Pâques 1860 : la bulle d'excommunication vengée

Le 26 mars, par la bulle *Cum catholica Ecclesia*, Pie IX a fulminé l'excommunication contre le gouvernement piémontais et ses complices pour l'invasion du domaine pontifical. Aussitôt, des journaux français ont travesti l'acte papal en fabriquant une bulle fantaisiste, et le gouvernement impérial a interdit la publication du texte de Pie IX sans autorisation.

Cette partialité révoltante enflamme le zèle de Mgr Pie. Le jour de Pâques, revêtu de ses ornements pontificaux, il expose l'acte de Pie IX à son peuple et le justifie contre ses insulteurs. Ainsi, la bulle est-elle promulguée sans avoir été citée.

♦ Avril 1860 : l'œuvre du Denier de Saint-Pierre et les recrues pontificales

Mgr Pie lance l'œuvre du *Denier de Saint-Pierre* afin de collecter des fonds pour la délivrance de Rome, et encourage les jeunes hommes, spécialement dans la noblesse, à s'enrôler comme volontaires au service du pape.

♦ 18 juillet 1860 : éloge du bienheureux Benoît-Joseph Labre à Arras

L'évêque d'Arras demande à Mgr Pie de donner le panégyrique de Benoît Labre (béatifié en mai). L'exemple de ce saint mendiant de Dieu est une occasion de pourfendre le naturalisme ambiant. Le magistral discours de Mgr Pie est salué comme un événement. (Voir les extraits dans ce numéro, p. 93.)

◆ 18 septembre 1860 : bataille de Castelfidardo

Le 10 septembre, 25 000 soldats piémontais envahissent les Marches et l'Ombrie. Le 18, l'armée des 4 600 volontaires du pape, conduite par les généraux de La Moricière et Pimodan, est défaite à Castelfidardo malgré une résistance héroïque. La garnison française n'a pas bougé.

A Poitiers, où Mgr Pie a fait prier pour le succès de l'armée pontificale, toute la ville porte le deuil. Un grand service funèbre est organisé le 11 octobre pour les victimes, au premier rang desquelles se trouve le marquis de Pimodan. (Voir les extraits de l'homélie dans ce numéro, p. 102.)

La persécution (1861-1862)

◆ 30 janvier 1861 : éloge funèbre de Mgr Massonnais à Périgueux

Le 24 janvier 1861, en recevant le père Lacordaire à l'Académie française, M. Guizot condamne d'un ton triomphant les institutions du temps de saint Dominique : la guerre sainte contre l'hérésie, l'inquisition et la répression de l'erreur. Flétrissant cet état social du nom de barbarie, l'académicien s'enivre, par contre, « de la joie, de l'orgueil » que lui donne le spectacle d'un protestant recevant un moine dominicain à l'Académie française. Devant de telles assertions injurieuses pour les institutions de la sainte Église, Mgr Pie ne peut se taire : il profite de l'oraison funèbre de Mgr Massonnais (évêque de Périgueux), six jours plus tard, pour flétrir ce « crime d'insolence ».

◆ Février 1861, *La France, Rome et l'Italie* : « Lave tes mains, Pilate ! »

Début février 1861, paraît une nouvelle brochure semi-officielle : *La France, Rome et l'Italie*, signée cette fois du nom de son auteur, Arthur de la Guéronnière. Celui-ci y déclare cyniquement que Pie IX lui-même, par son entêtement et sa résistance aux conseils de la France, est le premier coupable de la spoliation dont il est la victime.

Mgr Pie laisse éclater son indignation dans un lettre pastorale datée du 22 février, dans laquelle il venge l'honneur de Pie IX et rattache la haute figure du Pontife-Roi à l'*Ecce Homo* outragé de la passion :

Quel spectacle que celui qui est offert par la papauté depuis deux ans ! Autour d'elle, les flots se heurtent, les vagues s'entrechoquent. [...] Mais sur cet océan soulevé par des passions si variées et si multiples, la barque de Pierre navigue encore ; plus d'un vaisseau de haut bord a sombré, la nacelle sacrée surnage ; le pontife enseigne, il gouverne, il prie ; on ne lui a laissé que l'ombre de la royauté, il en exerce toujours la plénitude ; il ne lui demeure qu'un lambeau de territoire, il parle en maître du monde ; il est plus roi que ses vainqueurs, plus roi que ses gardiens : qu'on parvienne à le bannir, il demeurera plus roi que ses remplaçants. [...] Oui, dans sa majestueuse attitude, sous la tiare de son cou-

rage, de ses vertus et de ses malheurs, Pie IX est *le roi*, je veux dire mieux, il est *l'homme* de ce siècle : *Ecce homo*. Toutes les autres majestés sont plus secondaires que jamais en regard de cette majesté suprême. [...]

Puis l'évêque fait bonne justice des spoliateurs et de leurs complices – Victor-Emmanuel, Cavour et surtout Napoléon III – qu'il compare, sans les nommer, à Caïphe et à Pilate :

[...] Pilate voyant qu'il ne gagnait rien, mais qu'au contraire les exigences croissaient et devenaient plus impérieuses autour de lui, et comprenant qu'après avoir cédé jusqu'ici à toutes les volontés de la multitude, il allait être entraîné à un acte de suprême faiblesse, ordonna qu'on lui apportât de l'eau, il se lava les mains, et il dit : *Je suis innocent du sang de ce juste*. Cela fait, après avoir flagellé Jésus, il le livra aux juifs pour qu'ils le crucifiasse. Mais la postérité a-t-elle ratifié l'absolution que se donna Pilate, et le lavement de ses mains l'a-t-il innocenté devant les âges à venir ? Écoutez.

Depuis dix-huit siècles, il est un formulaire en douze articles que toutes les lèvres chrétiennes récitent chaque jour. Dans ce sommaire de notre foi, rédigé avec tant de concision par les Apôtres, figurent, en outre des trois noms adorables des personnes divines, le nom mille fois béni de la femme qui a donné la naissance humaine au Fils de Dieu, et le nom mille fois exécration de l'homme qui lui a donné la mort. Or, cet homme ainsi marqué du stigmatte déicide, cet homme ainsi cloué au pilori de notre symbole, quel est-il donc ? Cet homme, ce n'est ni Hérode, ni Caïphe, ni Judas, ni aucun des bourreaux juifs ou romains ; cet homme, *c'est Ponce-Pilate*. Et cela est justice. Hérode, Caïphe, Judas et les autres ont eu leur part dans le crime ; mais enfin, rien n'eût abouti sans Pilate. Pilate pouvait sauver le Christ ; et sans Pilate, on ne pouvait mettre le Christ à la mort. Le signal ne pouvait venir que de lui : *Nobis non licet interficere*, disaient les juifs...

Lave tes mains, ô Pilate ; déclare-toi innocent de la mort du Christ. Pour toute réponse, nous dirons chaque jour et la postérité la plus reculée dira encore : Je crois en Jésus-Christ, le Fils unique du Père, qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la Vierge Marie, et qui a enduré mort et passion sous Ponce-Pilate : *Qui passus est sub Pontio Pilato*. [ŒE, t. 4, p. 161-164.]

♦ Mars 1861 : Mgr Pie condamné

Pour cette stigmatte infligée à la personne de l'empereur, le mandement de l'évêque est déféré au Conseil d'État.

Mgr Pie reçoit les applaudissements de tous les vrais catholiques et les encouragements d'un grand nombre d'évêques. Son peuple et son clergé se serrent autour de lui, cependant que les journaux officiels poussent contre lui le *tolle* de la passion. Avant même que le jugement soit rendu, une circulaire de M. de Persigny, ministre de l'Intérieur, est insérée au *Moniteur*, affichée à la porte des églises et des mairies de l'Empire, reproduite et aggravée par les journaux, condamnant calomnieusement l'acte de l'évêque.

L'affaire est jugée le Mercredi saint et l'arrêt de condamnation est signé par l'empereur le Samedi saint (!).

Ce même samedi saint, Mgr Pie prend la plume pour rédiger un mandement à ses diocésains pour le jour de Pâques (31 mars), commençant par ces mots : « *Béni soit Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations...* » Nulle récrimination ; l'action de grâces seule remplit ce discours. Mgr Pie y salue la lumineuse et courageuse parole que Pie IX vient de prononcer dans son allocution du 18 mars. Loin de légitimer l'injustice par de faux compromis, le pape a dit « à l'erreur : *tu es l'erreur* ; à l'iniquité : *tu es l'iniquité* ; à la trahison : *tu es la trahison* ; à la spoliation : *tu es la spoliation* ; à la complicité : *tu es la complicité* ; au mal : *tu es le mal*. » Et à ceux qui le pressent de se réconcilier avec le monde moderne, Pie IX répond hautement et ouvertement qu'il n'y a lieu de se réconcilier avec rien ni personne ; que c'est là « un langage indigne d'une bouche catholique » ¹.

♦ **Lundi de Pâques 1^{er} avril 1861 : l'hommage à la reine de Naples**

Mgr Pie bénit ce jour-là le lys d'argent et d'or contenant une relique de sainte Radegonde, que les dames de Poitiers ont résolu d'envoyer à la jeune reine des Deux-Siciles, pour saluer son héroïque courage lors du siège de Gaëte tombée aux mains des garibaldiens, après avoir été abandonnée par l'escadre française.

♦ **Dimanche 30 juin 1861 : « le troisième Hérode »**

L'évêque de Poitiers, surveillé sans relâche, est accusé de crime de lèse-majesté. Il raconte lui-même l'incident :

A peine étais-je en chaire [dans la cathédrale], qu'il m'[était] facile de constater combien j'avais eu raison de me précautionner contre tout entraînement de parole. [...] Il avait transpiré que je préparais une protestation contre la sentence qui m'avait frappé. [...] Dans cette espérance, le ban et l'arrière-ban des surveillants attirés de ma personne et de mon ministère avaient été convoqués pour épier mon discours. Le commissaire central siégeait au milieu de l'auditoire ; quelques-uns de ses affidés étaient répartis dans les nefs de l'église. M. le procureur impérial, suivi d'un assesseur singulièrement choisi, ne tarda pas à s'introduire par une porte de service pratiquée au chevet de la basilique. Il est vrai que ces deux honorables personnages se trouvèrent embarrassés de leur entrée tardive qui attirait sur

¹ — Un témoin oculaire racontera un peu plus tard à l'évêque de Poitiers qu'à Rome, le dimanche des Rameaux, la messe célébrée à Saint-Pierre ayant amené dans le chant de la passion ces paroles de l'Évangile selon saint Matthieu : *Accepta aqua, Pilatus lavit manus*, tous les assistants, cardinaux, prélats, ambassadeurs, officiers de l'armée française, se tournèrent du côté de l'ambassadeur de France. L'infortuné, décontenancé, pâlassant, ne levait plus les yeux de son livre de prières qui ne l'avait jamais trouvé si recueilli, jusqu'à ce que la fin du chant de la Passion mit également fin à ce malaise visible.

eux tous les regards, et que, arrivés après le commencement du discours, ils se retirèrent avant la fin. [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 147-149.]

Un passage de l'homélie du jour consacrée à saint Pierre, parfaitement inoffensif, est malignement interprété comme une allusion politique à l'empereur. L'évêque, parlant d'Hérode Agrippa, celui qui fit arrêter saint Pierre, explique qu'il ne s'agit pas d'Hérode le Grand, ni de son fils, Hérode-Antipas, qui a décollé Jean-Baptiste, mais d'« un troisième Hérode ».

L'évêque a parlé d'un *troisième* Hérode, or l'empereur porte le nom de Napoléon III. On a donc la clef : Hérode, c'est l'empereur ; l'empereur, c'est Hérode ! Une enquête est ouverte. Mgr Pie est dénoncé à Rome. Le gouvernement fait pression sur le Saint-Siège pour démanteler le diocèse de Poitiers et soustraire à l'évêque la partie la plus fidèle de son diocèse. Le pape refuse de se prêter à cette manœuvre et rassure Mgr Pie.

♦ 1861-1862 : la campagne de dénigrement

La persécution gouvernementale contre l'évêque de Poitiers se fait de plus en plus intense. Il est dénoncé à la Chambre ; les fonctionnaires qui témoignent en sa faveur ou osent assister aux offices qu'il préside sont inquiétés ou révoqués. L'évêché est placé sous surveillance ; les faits et gestes de l'évêque, les personnes qu'il reçoit, sa correspondance même sont espionnés par la police. Ses amis sont frappés : l'abbé Gay, invité à prêcher le carême de 1862 à l'église Saint-Louis des Français, à Rome, est interdit par l'ambassade de France.

Tout est bon pour nuire à Mgr Pie. L'assemblée générale de la société de Saint-Vincent-de-Paul de Poitiers se tient à Lusignan fin septembre 1861 : les journaux parlent aussitôt de *conseil de guerre d'une « Vendée renais-sante »*, de *conjurat ion d'ultramontains et de ligueurs* menaçant l'État. La société de Saint-Vincent-de-Paul se voit bientôt tout entière soupçonnée et même frappée, et l'évêque de Poitiers (qui n'était pourtant ni présent ni représenté à la réunion de Lusignan) est accusé de conspiration.

Mgr Pie se tait. Toutefois, le ministre des Cultes, Gustave Rouland, ayant adressé une réprimande officielle à Mgr Plantier, évêque de Nîmes, parce qu'il a élevé la voix contre l'injustice du gouvernement, l'évêque de Poitiers envoie au ministre une lettre vigoureuse (11 novembre 1861) :

Votre Excellence ne se consolera pas, pour la dignité du gouvernement impé-rial, dont elle est un des appuis et une des lumières, que le plus violent et le plus impie des organes de la Révolution, le *Siècle*, puisse s'écrier triomphalement ce soir, après avoir cité chacune des expressions de votre réprimande [à Mgr Plan-tier] : « Nous n'avions pas dit autre chose ! » C'est malheureusement vrai : il avait dit tout cela ! En vérité, Monsieur le ministre, je ne connais rien de plus ef-frayant que cette entente, au moins apparente, du gouvernement et de la Révolu-tion... Jamais, même dans les jours les plus troublés, aucun pouvoir constitué n'avait délivré *un semblable certificat à la Franc-maçonnerie*. Puissé-je me

tromper dans mes appréhensions ! Puissent ceux qui me paraissent s'être faits les esclaves de la Révolution, n'en pas être désormais les agents, et n'en pas devenir ensuite les victimes ! [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 166-167.]

◆ 1862 : visites pastorales d'un évêque persécuté

Au plus fort de la persécution, Mgr Pie ne suspend aucune de ses fonctions pastorales. Au cours de l'année 1860, il avait confirmé 11 586 de ses diocésains ; il en confirmera 11 848 au cours de l'année 1861.

Partout où le conduit sa visite pastorale, ordre est donné aux autorités d'éviter sa rencontre, d'interdire les manifestations et de terrifier la population pour la rendre silencieuse. Mais la foule entoure l'évêque des démonstrations les plus enthousiastes, se porte au devant de lui, dresse des arcs de triomphe ornés séditieusement de lys de jardins et de drapeaux fleurdelisés. Là où la voie publique lui est interdite, on en improvise une autre sur les domaines privés, que l'on orne de banderoles, de guirlandes et de fleurs. De là des colères administratives, des menaces, des violences, des rapports, des interrogatoires, qui ne font que constater entre les autorités municipales, le clergé et la population une entente que resserre encore la persécution supportée en commun.

Des curés sont condamnés à l'amende, des instituteurs primaires sont révoqués, des maires et des adjoints sont destitués, des magistrats sont déplacés, quelques-uns pour le seul crime d'avoir accepté de dîner à la même table que l'évêque.

◆ 8 juin 1862 : la canonisation des martyrs japonais

Invité à se joindre à la grande réunion d'évêques convoqués à Rome par Pie IX pour la canonisation des martyrs japonais, Mgr Pie n'ose quitter son diocèse au milieu de la bourrasque et envoie son vicaire général, l'abbé Gay, porter à Pie IX la seconde relation sur l'état de son diocèse. Pie IX le remercie par un bref du 9 juin dans lequel il bénit l'évêque pour ses travaux et ses souffrances endurées au service de l'Église.

Pie IX distribue aux trois cent quarante évêques présents à Rome une liste de soixante et une propositions résumant les erreurs modernes (première mouture du *Syllabus*) et, dans son allocution du 9 juin, il condamne le naturalisme social et philosophique. Ce sera la matière de la *troisième instruction synodale* de Mgr Pie (qui paraîtra plus tard).

Les doctrines libérales et le *Syllabus* (1863-1865)

◆ Carême 1863 : « Il y a beaucoup d'antéchrist »

Reprenant le nom collectif que saint Hilaire opposait à l'arianisme et à l'impiété de son temps, Mgr Pie désigne par ce mot d'antéchrists, c'est-à-dire d'ennemis de Jésus-Christ, la coalition présente du mal et de l'erreur.

« *Unum moneo, cavete Antechristum* : je vous en avertis, gardez-vous de l'Antéchrist » conclut-il avec saint Hilaire chaque forme d'antichristianisme que son mandement dénonce tour à tour. [CEE, t. 4, p. 581-594.]

♦ **25 Août 1863 : condamnation de la *Vie de Jésus* de Renan**

Au cours de la retraite annuelle, Mgr Pie procède à la condamnation solennelle du roman impie de Renan, la *Vie de Jésus*, et prescrit à ses prêtres un jeûne d'expiation. [CEE, t. 5, p. 223-261.]

♦ **Août 1863 : le congrès de Malines**

Du 18 au 22 août 1863, le congrès de Malines, en Belgique, réunit l'élite des catholiques libéraux. Montalembert prononce deux discours qui sont de véritables dithyrambes des libertés modernes fondées sur le droit commun et l'égalité, dans lesquelles il voit « un progrès immense ». Mgr Pie, inquiet de ces hardiesses et du mal très grand qui en résultera spécialement dans le clergé, écrit au pape pour lui demander de se prononcer.

♦ **Carême 1864 : mandement sur la paix**

La paix résultant de l'ordre, explique Mgr Pie, ne peut être

que la reconnaissance publique de la vérité et des préceptes de l'Évangile, la conformité des législations et des institutions humaines avec la doctrine et la morale du Christ. [CEE, t. 5, p. 319.]

♦ **Juillet 1864 : retraite pastorale et synode diocésain**

Mgr Pie réfute pour ses prêtres les doctrines libérales exposées au congrès de Malines.

La *Troisième instruction synodale*, condamnant l'hérésie du naturalisme et donnée aux prêtres en juillet 1862 et août 1863, est rendue publique.

♦ **8 décembre 1864 : parution du *Syllabus***

En ce jour du dixième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, l'évêque de Poitiers termine son homélie par ces mots : « La Vierge immaculée, [...] c'est cette vierge mère qui a mis au monde l'Enfant divin venu sur la terre pour répudier le mal et pour faire prévaloir le bien : *ut sciat reprobare malum et eligere bonum*. »

Sans le savoir, il est exaucé. Le même jour, à Rome, paraît la célèbre encyclique *Quanta cura*, suivie des quatre-vingts propositions du *Syllabus* répudiant les erreurs du temps. C'est, avec la proclamation de l'Immaculée Conception et les définitions du concile du Vatican, l'acte doctrinal le plus considérable du pontificat de Pie IX.

Mgr Pie est comblé. Tout ce qu'il a appelé, demandé, préparé depuis le commencement de son épiscopat, tous ses avertissements, toutes ses leçons, reçoivent, ce jour-là, la consécration non seulement de leur *vérité*, mais de leur *opportunité*. Un cardinal lui écrit de Rome : « L'encyclique et le

Syllabus sont le meilleur accusé de réception qu'on pût faire à la dernière synodale de Poitiers. »

♦ **1^{er} janvier 1865 : *Quanta cura* et le *Syllabus* interdits**

Le 1^{er} janvier 1865, paraît au *Moniteur* une circulaire du ministre de la justice et des cultes à tous les évêques de France, leur interdisant la publication de l'encyclique, comme « contenant des propositions contraires aux principes sur lesquels repose la constitution de l'Empire ».

Le 8 janvier, pour la solennité de l'Épiphanie, Mgr Pie monte en chaire, et donne lui-même lecture d'un mandement sur l'encyclique.

Le 15 janvier, en la solennité de saint Hilaire, il remonte en chaire pour un second mandement sur le même sujet.

♦ **1865 : le vrai sens du *Syllabus* déformé par les catholiques libéraux**

Mgr Dupanloup, voulant servir à sa manière l'Église et la société, publie sa brochure : *La Convention du 15 septembre et l'encyclique du 8 décembre 1864*. Il cherche dans l'encyclique des atténuations qui la rendent acceptable aux catholiques libéraux, et tente de faire retomber le coup qui les visent sur la tête du libéralisme extrême et radical. Il met son talent à faire croire que ce qui est condamné par l'acte pontifical, ce n'est pas le régime de neutralité qui fait de la liberté et de l'égalité des cultes un de ses principes constitutifs, mais seulement les excès et abus de la liberté, c'est-à-dire la liberté absolue et illimitée. Sa conclusion est : « Si l'on voit dans les dernières paroles du pape autre chose [...] que la nécessaire condamnation de la liberté illimitée, cela n'est pas juste. »

Les catholiques libéraux que le texte pontifical aurait pu ébranler sont rassurés par ce commentaire épiscopal ; à leurs illusions anciennes ils ajoutent l'illusion que l'encyclique ne les concerne pas.

Mgr Pie n'accepte pas qu'on émousse ainsi la pointe du glaive sacré. Il fait porter, dans le synode diocésain de 1865, un décret d'adhésion très explicite à la condamnation des doctrines libérales et profite de la retraite pastorale pour expliquer à ses prêtres, le 10 juillet 1865, le vrai sens des paroles du pape : « L'Acte du 8 décembre, dirigé sans doute contre les adversaires du dehors, s'adresse encore plus, s'il est possible, à ceux de la maison. » Sans doute, il condamne les erreurs du libéralisme extrême mais ce qu'il vise et ce qu'il atteint, c'est le système qui fait de l'indifférence civile en matière de religion, de la libre et pleine égalité des cultes la base d'une société qui se prétend chrétienne :

Par voie d'affirmation plutôt que de condamnation, il tend à mettre fin à des divisions domestiques, à régler la croyance et le langage de catholiques qui s'éloignaient de la doctrine et de l'esprit de l'Église. *Le naturalisme politique, érigé en dogme des temps modernes par une école sincèrement croyante, mais qui se met en cela d'accord avec la société déchristianisée au sein de laquelle elle vit :*

voilà l'erreur capitale que le Saint-Siège a voulu signaler, et à laquelle il a voulu opposer les vrais principes de la croyance catholique.

Quant à l'opportunité de cet acte, contestée par les libéraux, il en montre le caractère incontestable : aucune autre heure n'était plus opportune et mieux choisie que celle-là.

C'est une singulière prétention pour des chrétiens, quel que soit leur rang dans la société, que de vouloir faire la leçon au chef de l'Église sur le choix de l'heure où il doit parler et agir ! [...] Les sociétés, les pouvoirs, les dynasties, rien ne tient, rien ne dure depuis un siècle. De nouvelles et plus effroyables crises sont imminentes. Dans cet état de choses, le Saint-Siège proclame la vérité sur les droits de Dieu, sur les devoirs des nations et de ceux qui les régissent. Entendue, sa voix peut sauver les sociétés, les pouvoirs, les dynasties ; méprisée, elle expliquera et justifiera leur chute, leur ruine. [*ŒE*, t. 5, p. 436-437.]

♦ 11 septembre 1865 : mort du général de La Moricière

Mgr Pie est sollicité par la veuve du général, l'évêque d'Angers et Émile Keller, grand ami du défunt, pour prononcer l'oraison funèbre. Mais entre temps, l'évêque de Nantes, cédant à diverses instances, invite l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, à prononcer l'éloge funèbre du général dans la cathédrale de Nantes. Devant cette mainmise de l'école libérale sur la mémoire du héros de Castelfidardo, Mgr Pie préfère se retirer. Comme il l'explique à É. Keller : « Parler après Mgr d'Orléans pour dire la même chose serait inutile, et parler pour donner une autre couleur aux sentiments et à la vie du général serait inconvenant. » Il ne veut pas produire devant le public l'apparence d'un antagonisme dans l'épiscopat.

Cependant, le 5 décembre, Mgr Pie organise un service funèbre dans sa cathédrale en hommage au défenseur des États pontificaux, et il monte en chaire afin « d'éclairer d'un nouveau jour la dernière page de cette belle vie », et dire publiquement ce que Mgr Dupanloup a omis de dire. La Moricière n'a pas été seulement un grand chrétien, mais un chrétien complet. Sa foi n'a pas été seulement une foi active et militante, mais une foi docile et éclairée, une foi absolue, entière. Cet ancien saint-simonien devenu chrétien a été catholique jusqu'au bout, catholique jusqu'au *Syllabus*, inclusivement et explicitement. Et ce que La Moricière a trouvé dans la déclaration pontificale, c'est « la vraie vérité, [...] souverainement efficace, bienfaisante, opportune ».

Il serait par trop stérile de consacrer son épée, sa parole ou sa plume à la défense de la cause temporelle de la papauté, si, en abandonnant les principes fondamentaux du droit public chrétien, on enlevait à cette souveraineté son unique moyen comme sa principale raison d'être et de durer. [*ŒE*, t. 5, p. 499.]

Mais qui reprendra en main la cause défendue par le soldat de Dieu ? C'est la question finale. « Au point où Dieu a permis que fussent amenées les choses, j'ose dire aujourd'hui que le sauveur de la papauté, le restaura-

teur de la chrétienté, *ce ne sera pas un homme, ce sera un peuple* ». L'évêque adjure donc la France d'être ce peuple de Dieu, et de se convertir comme Saul sur le chemin de Damas :

Dieu tient dans ses mains les cœurs des peuples aussi bien que les cœurs des hommes. Courage, ô France : c'est ainsi que tu reviendras à ta vocation première. [...] Relève-toi, race prédestinée, vase d'élection, et va, comme par le passé, porter mon nom à tous les peuples et à tous les rois de la terre (Ac 9, 1-5).

Les préparatifs du concile (1866-1868)

◆ Mai-juillet 1866 : 2^e voyage à Rome

Le 6 décembre 1864, Pie IX a secrètement communiqué à ses cardinaux son projet de réunir un concile œcuménique. Le 20 avril 1865, il a consulté par lettre trente-six évêques choisis dans toutes les parties de la catholicité. Mgr Pie est du nombre. Il répond, mais estime qu'un voyage à Rome est nécessaire. Il le prépare en consacrant son mandement de carême 1866 au *denier de Saint-Pierre*.

Le 9 mai 1866, il part pour Rome. Pie IX lui accorde trois audiences, les 22 mai, 15 juin et 5 juillet.

Rentré à Poitiers, Mgr Pie rend compte de son voyage à ses prêtres réunis pour la retraite sacerdotale du 9 au 14 août.

◆ Décembre 1866 : retrait des troupes françaises de Rome

Le 17 juin 1866, la Prusse (alliée au Piémont) a déclaré la guerre à l'Autriche. Le 5 juillet : l'Autriche est défaite à Sadowa ; elle cède la Vénétie à la France qui la rétrocède à l'Italie. C'est le triomphe de la politique piémontaise.

Le 11 décembre 1866, conformément à la convention de septembre 1864, les troupes françaises se retirent de Rome.

Mgr Pie consacre à l'événement un mandement (daté du 29 novembre) ordonnant une quarantaine de prières pour le pape :

Ainsi, notre présence à Rome, pendant dix-huit ans, n'aurait servi qu'à donner à l'Italie le temps de s'agrandir et de se fortifier assez pour que notre départ dut lui livrer Rome, sans que le reste du monde chrétien y pût désormais mettre obstacle. [...] Dans l'état où nous la quittons, *la motte de terre*, réduite presque à rien par l'insurrection, minée et déchaussée par un travail lent et continu, ne sera-t-elle pas emportée par le premier choc du flot révolutionnaire ?

Mais ce qu'on peut affirmer dès aujourd'hui, c'est que ce triomphe de l'iniquité sera loin d'être complet. La révolution ne cherche pas une victime, mais un complice. [...] Ce qu'ont voulu, ce qu'ont espéré les grands meneurs, c'était un de ces actes de faiblesse par lesquels les souverains souscrivent à leur propre déchéance.

[...] Ils ont compté sans la grande âme de Pie IX et sans l'Esprit qui l'assiste. [...] Ils ne savaient ni ce que c'est que la doctrine, ni ce que c'est que l'Église, ni ce que c'est qu'un pape. Par la miséricorde de Dieu, si tout est perdu, nous pourrions dire que non seulement l'honneur, mais, ce qui est mieux encore, que *les principes sont intacts*. Or, quand le principe reste, le prince n'est jamais définitivement détrôné : la chose étant maintenue, l'homme est toujours à la veille de rentrer dans ses droits. Au contraire, quand le principe a été trahi, la personne n'a plus droit à rien, parce que rien ne se personnifie plus en elle. [ÆE, t. 6, p. 2-6.]

En recevant ce mandement, Pie IX s'écrie : « Oh ! qu'il est donc *brave*, l'évêque de Poitiers ! »

♦ 1867 : troisième voyage à Rome

Le 8 décembre 1866, Pie IX convoque les évêques à Rome pour les solennités du dix-huitième centenaire du martyr de saint Pierre (29 juin 1867).

Arrivé à Rome le 8 juin 1867, Mgr Pie remet à Pie IX 45 000 francs pour le Denier de Saint-Pierre ainsi qu'une somme considérable pour l'entretien de vingt-six zouaves pontificaux et l'achat de fusils à aiguille.

Mgr Pie fait partie, avec Mgr Manning, des « deux ou trois plumes » qui rédigent l'*Adresse des cinq cents évêques* approuvant les doctrines du *Syllabus*.

Le 26 juin, Pie IX annonce publiquement la réunion du prochain concile.

Rentré à Poitiers, au cours de la retraite pastorale, du 16 au 23 juillet, Mgr Pie entretient ses prêtres de l'actualité et du futur Concile :

C'est mon habitude, Messieurs, depuis bien des années déjà, de n'avoir rien de caché pour vous dans ces entretiens synodaux qui sont de véritables conversations de famille. [ÆE, t. 6, p. 72.]

A l'automne, les troupes de Garibaldi s'enhardissent et envahissent les États pontificaux. Coup sur coup, en octobre et novembre, Mgr Pie rédige trois circulaires à ses curés : il demande, pour le pape, des hommes, de l'argent, des prières : Il faut à ces jeunes braves, « dont plusieurs sont du Poitou et de la Vendée, des armes qui ne soient pas inférieures à celles de l'ennemi ».

♦ 10 janvier 1868 : érection canonique du couvent dominicain à Poitiers

Mgr Pie, qui avait appuyé en 1857 la fondation du couvent dominicain de Lyon (placé sous la direction immédiate du Maître général, le R. P. Jandel), obtient que la province de Lyon fonde un couvent à Poitiers.

♦ 12 janvier 1868 : ouverture du concile provincial de Poitiers

Le but de ce concile est la préparation du concile général, comme le montrent les questions traitées sous l'égide de la congrégation de la foi (à nouveau présidée par Mgr Pie) : *du Siège apostolique, du souverain pontife, du pouvoir civil du pape, de l'Écriture sainte et de son étude dans les séminaires, de la*

théologie, de la philosophie et en particulier des deux systèmes du rationalisme et du traditionalisme, etc.

Le concile est placé sous la présidence de saint Hilaire dont on célèbre en ce mois de janvier le 15^e centenaire de la mort (13 janvier 368).

◆ 26 février 1868 : audience avec l'empereur

C'est à la demande de Pie IX que Mgr Pie sollicite cette audience (pour traiter de la tenue du Concile ?). Le dernier mot de l'évêque à l'empereur est un avertissement : « Les races qui sont montées sur le trône y sont restées tant qu'elles furent fidèles à Jésus-Christ. » [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 320.]

◆ Février-juillet 1868 : les préparatifs du concile

Le 25 février 1868, l'abbé Gay, nommé consultant du concile général, part pour Rome, porteur des décrets du concile de Poitiers pour les soumettre au pape. Il est nommé membre de la commission préparatoire de théologie.

Pour pouvoir bénéficier de l'appui de Dom Guéranger au concile, Mgr Pie obtient que les abbés présidents de congrégations soient appelés à y siéger. Mais Dom Guéranger, pour des raisons de santé, ne pourra finalement pas se rendre au concile.

◆ Juillet 1868, retraite sacerdotale : l'Europe conquise par la révolution

Pressentant la guerre prochaine et la tempête qui menace l'Europe, Mgr Pie montre à ses prêtres

la Russie menaçant l'Empire ottoman et les saints Lieux ; l'Angleterre convoitant l'Égypte et le canal de Suez ; la Prusse s'agrandissant à la faveur de notre funeste abandon de l'Autriche, et s'assurant en Europe, avec le sceptre impérial, une prépondérance qui n'avait depuis longtemps appartenu qu'à nous ; la France menacée de descendre au rang de puissance secondaire ; toutes les nations mises sur un pied de guerre formidable ; tous les intérêts compromis par une crise financière voisine de la catastrophe ; puis les passions frémissantes des plèbes des grandes villes, les théories de partage et de nivellement prêtes à passer dans les faits ; les menaces renaissantes contre la religion, la propriété, la famille ; en un mot, l'anarchie, la ruine, le pillage, qui s'avancent à vue d'œil sous le couvert des fausses libertés dont la revendication insolente et l'octroiement impolitique sont le prélude de la fin.... Voilà, Messieurs, le tableau vrai de la situation. [Mgr BAUNARD, t. 2, p. 337. Voir *ŒE*, t. 6, p. 210 sv.]

◆ 23 septembre 1868 : le schisme en voie d'extinction

En accomplissement du vœu fait en 1853, Mgr Pie offre et consacre un autel à la Vierge dans l'église de Courlay pour la remercier de ce que la majorité des dissidents schismatiques de cette paroisse sont revenus à l'unité catholique.

Oportet illum regnare

Entrevue avec Napoléon III

(15 mars 1859)

Le compte-rendu de ce mémorable entretien a été rédigé par l'abbé Héline, le secrétaire de Mgr Pie, d'après le récit que lui en a fait l'évêque au sortir de l'audience.

Le Sel de la terre.

MONSEIGNEUR a eu mardi une audience de l'empereur. Elle a duré une heure. Après quelques mots échangés sur les affaires locales de la ville de Poitiers, Sa Majesté a porté la conversation sur le terrain de la politique, et en particulier sur les affaires d'Italie.

— « On méconnaîtrait grandement ses intentions, a-t-elle dit, si on croyait qu'elle veut autre chose que du bien au gouvernement pontifical. Son but est plutôt de rendre ce gouvernement plus populaire, et de montrer à l'Europe que la France n'a pas entretenu à Rome une armée d'occupation pour y consacrer des abus ».

A ces derniers mots, M^{gr} de Poitiers s'est redressé, et a demandé la permission de s'expliquer sur ce sujet, en toute liberté.

— « Parlez, Monseigneur, je désire avoir toute votre pensée.

— « Puisque Votre Majesté daigne entendre ce que je pense, elle me permettra de m'étonner du scrupule qui lui fait craindre de passer pour avoir consacré des abus, par la présence de notre armée d'occupation à Rome. Certes, je n'ignore pas, Sire, qu'il se glisse des abus partout ; et quel gouvernement peut se flatter d'y échapper ? Mais j'ose affirmer qu'il n'en existe nulle part de moins nombreux que dans la ville et dans les États gouvernés par le pape. Que Votre Majesté veuille bien se rappeler, par contre, Constantinople et la Turquie ; qu'elle compare et qu'elle me permette de lui demander ce qu'a fait là notre glorieuse expédition de Crimée ? N'est-ce pas là plutôt qu'à Rome, que la France serait allée pour maintenir des abus ? »

Les yeux de l'empereur, d'ordinaire à demi fermés, comme on sait, se levèrent un instant sur son audacieux interlocuteur. Celui-ci continua :

— « Ah ! Sire, lorsqu'on se rappelle que, pendant onze siècles, la politique de l'Europe chrétienne fut de combattre le Turc, comment n'éprouverait-on pas quelque étonnement de voir le souverain d'un pays catholique se faire le soutien de la puissance ottomane, et aller, à grands frais, assurer son indépendance ! Or ne suis-je pas fondé à dire que c'est, par là même, assurer des abus ? Car enfin qui protégeons-nous ? Il y a à

Constantinople, un homme ou plutôt un être que je ne veux pas qualifier, qui mange dans une auge d'or deux cents millions prélevés sur les sueurs des chrétiens. Il les mange avec ses huit cents femmes légitimes, ses trente-six sultanes et ses sept cent cinquante femmes de harem, sans compter les favoris, les gendres et leurs femmes. Et c'est pour perpétuer et consolider un tel état de choses, que nous sommes allés en Orient ! C'est pour en assurer l'intégrité que nous avons dépensé deux milliards, soixante-huit officiers supérieurs, trois cent cinquante jeunes gens, la fleur de nos grandes familles, et deux cent mille Français. Après cela, sommes-nous bien venus à parler des abus de la Rome pontificale ? »

Pendant ce discours, l'empereur tordait ses longues moustaches, et l'évêque observait qu'il les tirait plus bas à mesure que la question devenait plus embarrassante. M^{gr} Pie poursuivit : « Excusez-moi, Sire ; mais à ce Turc, non seulement nous avons dit : Continue à te vautrer comme par le passé dans ta fange séculaire ; je te garantis tes jouissances, et je ne souffrirai pas qu'on touche à ton Empire. Mais nous avons ajouté : Grand sultan, jusqu'à présent le souverain de Rome, le pape, avait présidé aux conseils de l'Europe. Eh bien ! nous allons avoir un Conseil européen ; le pape n'y sera pas ; mais tu y viendras, toi, qui n'y étais jamais venu. Non seulement tu y seras, mais nous ferons devant toi le cas de conscience de ce vieillard absent ; et nous te donnerons le plaisir de nous voir étaler et soumettre à ton jugement les prétendus abus de son gouvernement !

« En vérité, Sire, n'est-ce pas là ce qui s'est fait ? Et après de telles tolérances, pour ne rien dire de plus, est-on bien en droit d'alléguer des scrupules qui nous seraient venus au sujet des abus d'un gouvernement qui est bien, à n'en pas douter, le plus doux, le plus paternel, le plus économique des gouvernements de l'Europe ?... »

L'empereur, en voyant l'animation de l'évêque, s'était rapproché de lui peu à peu. Il écoutait avidement, se passant la main sur le front. Puis détournant le sujet de la conversation : — « Mais enfin, Monseigneur, n'ai-je pas fait suffisamment mes preuves de bon vouloir en faveur de la religion ? La Restauration elle-même a-t-elle fait plus que moi ? »

L'évêque se trouvait amené à sa grande thèse, celle des rapports nécessaires de la religion et des gouvernements, et du règne de Jésus-Christ dans la société. Il répondit aussitôt :

« Je m'empresse de rendre justice aux religieuses dispositions de Votre Majesté, et je sais reconnaître, Sire, les services qu'elle a rendus à Rome et à l'Église, particulièrement dans les premières années de son gouvernement. Peut-être la Restauration n'a-t-elle pas fait plus que vous. Mais laissez-moi ajouter que ni la Restauration, ni vous, n'avez fait pour Dieu ce qu'il fallait faire, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez relevé son trône, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez renié les principes de la Révolution dont vous combattez cependant les conséquences pratiques, parce que l'Évangile

social dont s'inspire l'État est encore la Déclaration des droits de l'homme, laquelle n'est autre chose, Sire, que la négation formelle des droits de Dieu. Or, c'est le droit de Dieu de commander aux États comme aux individus. Ce n'est pas pour autre chose que Notre-Seigneur Jésus-Christ est venu sur la terre. Il doit y régner, en inspirant les lois, en sanctifiant les mœurs, en éclairant l'enseignement, en dirigeant les conseils, en réglant les actions des gouvernements comme des gouvernés. Partout où Jésus-Christ n'exerce pas ce règne, il y a désordre et décadence.

« Or, j'ai le devoir de vous dire qu'il ne règne pas parmi nous, et que notre Constitution n'est pas, loin de là, celle d'un État chrétien et catholique. Notre droit public établit bien que la religion catholique est celle de la majorité des Français ; mais il ajoute que les autres cultes ont droit à une *égale protection*. N'est-ce pas proclamer équivalamment que la Constitution protège pareillement la vérité et l'erreur ? Eh bien ! Sire, savez-vous ce que Jésus-Christ répond aux gouvernements qui se rendent coupables d'une telle contradiction ? Jésus-Christ, Roi du ciel et de la terre, leur répond : « Et moi aussi, gouvernements qui vous succédez en vous renversant les uns et les autres, moi aussi, je vous accorde une égale protection. J'ai accordé cette protection à l'empereur votre oncle ; j'ai accordé la même protection aux Bourbons, la même protection à Louis-Philippe, la même protection à la République ; et à vous aussi, la même protection vous sera accordée ».

L'empereur arrêta l'évêque : « Mais encore, croyez-vous que l'époque où nous vivons comporte cet état de choses, et que le moment soit venu d'établir ce règne exclusivement religieux que vous me demandez ? Ne pensez-vous pas, Monseigneur, que ce serait déchaîner toutes les mauvaises passions ? »

— « Sire, quand de grands politiques comme Votre Majesté m'objectent que le moment n'est pas venu, je n'ai qu'à m'incliner, parce que je ne suis pas un grand politique. Mais je suis un évêque et, comme évêque, je leur réponds : Le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner ; eh bien ! alors, le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer ».

[Extrait de Mgr BAUNARD, t. 1, p. 695-699.]



« J'ai été constitué Roi »

Homélie sur le psaume 2

(Jour de Pâques 1859)

Depuis la solennité de la Toussaint 1858, Mgr Pie a commencé une explication des psaumes inspirée du commentaire de saint Hilaire. Les homélies du dimanche des Rameaux et du Jeudi saint ont porté sur le début du psaume deuxième, qui parle de la révolte des rois et des peuples contre Dieu et contre son Messie. Le sujet est d'une brûlante actualité. Le saint jour de Pâques, l'évêque aborde les versets 6 et 7 qui affirment solennellement la royauté du Messie. Il est pleinement dans son élément, tant cette doctrine lui tient à cœur.

Le Œel de la terre.

EN VAIN les nations ont frémi, en vain les peuples ont formé de tragiques complots, en vain les rois de la terre et les princes se sont ligüés contre le Seigneur et contre son Christ, le Christ n'en est point ému ; et voici le secret de sa force et de sa sécurité : « Quant à moi, dit-il, j'ai été oint et sacré par les mains mêmes de Dieu ; j'ai été constitué par lui, j'ai été institué Roi sur la montagne de Sion » (Ps 2, 6-7).

Mes frères, Jésus-Christ est roi : c'est un point incontestable de la doctrine chrétienne. Ce point, il est utile, il est nécessaire de le rappeler en ce siècle. On veut bien de Jésus-Christ rédempteur, de Jésus-Christ sauveur, de Jésus-Christ prêtre, c'est-à-dire sacrificateur et sanctificateur. Mais de Jésus-Christ roi, on s'en épouvante, on soupçonne quelque empiètement, quelque usurpation de puissance, quelque confusion d'attribution et de compétence.

Jésus est Roi, dit saint Hilaire : je ne sais pas qui pourrait lui contester ce titre après que le larron le lui a reconnu sur la croix : *Et nescio Christum regem esse ambigere ut tritum, latrone hoc ipso in crucis passione confitente*. Il n'est pas une page des prophètes, pas une des évangélistes et des apôtres qui n'impute à Jésus-Christ ses qualités et ses attributions de roi. Jésus est encore au berceau, et déjà les Mages cherchent le roi des juifs : *Ubi est qui natus est Rex Judæorum* (Mt 2, 2). Jésus est à la veille de mourir ; Pilate lui demande : « Vous êtes donc Roi ? : *Rex ergo es tu ?* » (Jn 18, 37). « Vous l'avez dit », répond Jésus. Et cette réponse est faite avec un tel accent d'autorité que Pilate, nonobstant toutes les représentations des juifs, consacre la royauté de Jésus par une écriture publique et une affiche solennelle.

Écrivez, ô Pilate, s'écrie notre grand Bossuet, écrivez les paroles que Dieu vous dicte, dont vous n'entendez pas le mystère. Vous dites bien : *Quod scripsi, scripsi*. Que vos ordres soient irrévocables parce qu'ils sont en exécution d'un arrêt immuable du Tout-Puissant. Que la royauté de Jésus soit écrite en la langue hébraïque qui est la langue du peuple de Dieu, en la langue grecque qui est la langue des philosophes et des doctes, et en la langue romaine qui est la langue de l'empire et du monde, la langue des conquérants et des politiques. Approchez maintenant, ô juifs, héritiers des promesses, et vous, ô Grecs, inventeurs des arts, et vous, Romains, maîtres de la terre ; venez lire cet admirable écriteau ; et tous, tant que vous êtes, fléchissez le genou devant votre Roi ¹.

Que dis-je, mes frères ? C'est à nous tous, c'est à l'univers entier que s'adresse cette proclamation solennelle.

Et si l'inscription de Pilate nous déplaît à lire parce qu'elle a été tracée par une main indigne, entendons l'arrêt divin que Jésus lui-même promulgue : « Pour moi, j'ai été établi par lui roi sur sa sainte montagne de Sion, et j'exposerai, je publierai son décret. Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Demandez-moi, et je vous donnerai toutes les nations en héritage » (Ps 2, 6-8).

Mes frères, Jésus-Christ, en tant que Dieu, était roi de toute éternité, et par conséquent en entrant en ce monde, il apportait avec lui déjà sa royauté. Mais Jésus-Christ, en tant qu'homme, a conquis sa royauté à la sueur de son front, au prix de tout son sang. « Le Christ, dit saint Paul, est mort et il est ressuscité, à cette fin d'acquérir l'empire sur les morts et sur les vivants : *In hoc Christus mortuus est et resurrexit ut mortuorum et vivorum dominetur* » (Rm 14, 9).

Aussi le même apôtre fonde-t-il à la fois sur le texte de notre psaume le mystère de la résurrection et le titre de l'investiture royale du Christ. « Le Seigneur a ressuscité Jésus ainsi qu'il est écrit au psaume second : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. Oui, éternellement, je vous ai engendré de mon propre sein ; dans la plénitude du temps, je vous ai engendré du sein de la Vierge votre mère ; aujourd'hui je vous ai engendré en vous retirant du sépulcre : *Ressuscitans Jesum sicut est in Psalmo secundo scriptum : Filius meus es tu, ego hodie genui te* » (Ac 13, 33).

Oui, dit le Seigneur à son Christ, c'est là encore une nouvelle naissance que vous tenez de moi-même. Premier-né d'entre les vivants, j'ai voulu que vous fussiez aussi le premier-né d'entre les morts, afin que vous teniez partout la première place : *Primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens* (Col 1, 18). Vous êtes donc mon Fils. Vous l'êtes à tous les titres, puisque je vous ai triplement enfanté de mon sein, du sein de la Vierge et du sein de la tombe. Or, à tous ces titres, je veux que vous partagiez ma souveraineté, je veux que vous y participiez désormais comme

1 — Premier discours pour la Circoncision (édit. Lebel, t. XI, p. 467).

homme, de même que y avez éternellement participé comme Dieu. « Demandez-moi : *Postula a me*, et je vous donnerai les nations en héritage, et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre. »

Jésus-Christ a demandé et son Père lui a donné. « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre, allez donc, et enseignez toutes les nations » (Mt 28, 18). Vous l'entendez, mes frères, Jésus-Christ ne dit pas tous les hommes, tous les individus, mais *toutes les nations*. Il ne dit pas seulement : baptisez les enfants, catéchisez les adultes, mariez les époux, administrez les sacrements, enterrez les morts. Sans doute la mission qu'il leur donne comprend tout cela, mais elle comprend plus que cela ; elle a un caractère public, un caractère social. Et comme Dieu envoyait les anciens prophètes vers les chefs, vers les peuples pour leur annoncer ses préceptes, pour leur dire leurs vérités : *Clama et annuntia populo meo scelera eorum* : Va, et dis à ce peuple ses crimes » (Is 58, 1) ; ainsi le Christ envoie ses apôtres et son sacerdoce vers les nations, vers les empires, vers les rois et les puissants, afin qu'ils enseignent sa loi, qu'ils rappellent sa doctrine à tous : *Euntes ergo docete omnes gentes* (Mt 28, 19).

Jésus-Christ a été constitué Roi des rois. Oui, mes frères, et c'est la véritable gloire, la véritable noblesse des rois, depuis la prédication de l'Évangile, depuis la conversion des Césars, d'être désormais les *lieutenants de Jésus-Christ sur la terre*. Est-ce que par hasard les rois seraient moins grands depuis que la croix brille au sommet de leurs diadèmes ? Est-ce que le trône serait moins illustre, moins assuré, depuis que la royauté est une émanation, une participation de la royauté de Jésus-Christ ? Jésus-Christ a été constitué roi, et c'est aussi la véritable dignité, la véritable liberté, la véritable émancipation des nations modernes d'avoir le droit d'être régies chrétiennement. Est-ce que par hasard les nations seraient déchues ? est-ce que leur sort serait moins noble, moins heureux, depuis que les sceptres auxquels elles obéissent sont tenus de se soumettre au sceptre de Jésus ?

Répétons-le donc, mes frères : *Le christianisme n'a pas tout son développement, tout son épanouissement, là où il ne revêt pas le caractère social*. C'est ce que Bossuet a exprimé en ces termes. « *Le Christ ne règne pas si son Église n'est pas la maîtresse, si les peuples cessent de rendre à Jésus-Christ à sa doctrine, à sa loi, un hommage national* ». Quand le christianisme d'un pays se réduit aux simples proportions de la vie domestique, quand le christianisme n'est plus l'âme de la vie publique, de la puissance publique, des institutions publiques, alors Jésus-Christ traite ce pays comme il y est traité lui-même. Il continue sa grâce et ses bienfaits aux individus qui le servent, mais il abandonne les institutions, les pouvoirs qui ne le servent pas ; et les institutions, les pouvoirs, les rois, les races deviennent mobiles comme le sable du désert, caducs comme ces feuilles d'automne que chaque souffle du vent emporte.

« Demande-moi et je te donnerai toutes les nations en « héritage ». Le Christ ressuscité a demandé toutes les nations à son Père, et il fait acte de royauté sur terre. Mais, mes frères, une nation a été particulièrement demandée par le Christ à son Père, et lui a été particulièrement donnée : cette nation, c'est la nôtre, nation très chrétienne, nation toujours orthodoxe, née dans l'orthodoxie, Fille aînée de l'Église. Ah ! mes frères, il est bien des côtés par lesquels la France peut se flatter de justifier toujours sa vocation première. Elle est restée l'instrument de Dieu, même dans ses plus mauvais jours, et les exploits de Dieu se sont accomplis par ses mains. Toutefois, hélas ! par combien de côtés aussi notre infortunée patrie n'a-t-elle pas été infidèle à sa mission ! *Combien de sujets de craindre que si elle persévérait dans ses oppositions à Jésus-Christ, dans son divorce avec Jésus-Christ, dans le déisme et le naturalisme des modernes principes de son droit public, combien de sujets de craindre que sa mission ne lui soit enlevée et transportée à une autre nation qui produirait plus de fruits !*

Il n'en sera pas ainsi, Seigneur. Le cours de vos miséricordes ne s'arrêtera point. Après avoir rouvert à cette nation les temples que l'impiété avait fermés, après lui avoir rendu la foi privée et domestique que des sophistes impies avaient ébranlée, vous poursuivrez votre œuvre...

[Homélie sur le psaume 2 pour le jour de Pâques,
24 avril 1859. — CEE, t. 10, p. 255-260.]



Portrait de Mgr Pie,
gravure d'Eugène Gervais (cl. J.-P. Roussel).

Benoît Labre, réponse de Dieu au naturalisme moderne

(18 juillet 1860)

Après avoir montré, dans la première partie de son discours, que Benoît-Joseph Labre était l'un des types les plus parfaits de la vie pénitente qui ait été accordé par Dieu au monde, Mgr Pie montre l'à-propos de cette grande leçon donnée à notre époque dominée par le naturalisme et le libéralisme. Les présents extraits sont tirés de cette deuxième partie.

Le ciel de la terre.

CE QUE JE VOUDRAIS bien établir, [...] c'est à quel point l'enseignement offert par le ciel et par l'Église dans l'exaltation du bienheureux Benoît-Joseph est opportun pour tous, c'est combien cette leçon survient à propos, et pour un monde qui a le malheur de n'être plus chrétien, et pour un monde qui se persuade trop facilement l'être toujours.

Le naturalisme du monde moderne

A ne considérer que toute une grande portion de l'humanité contemporaine, on pourrait dire, mes frères, que le *détrônement* de la chose chrétienne est un fait accompli ; que la face du monde est changée, renouvelée ; que le christianisme a disparu sans retour, qu'il est vaincu, enterré, remplacé.

Le christianisme, c'est l'édifice de la grâce s'élevant sur les ruines de la nature. Or, le monde moderne, c'est la nature reprenant fastueusement ce qu'elle appelle ses droits, étalant hautement ses titres, dilatant sans réserve ses moyens d'action et de jouissance. Concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie : voilà la triple puissance que le christianisme entend briser. Or, le monde moderne a cassé ce triple anathème ; et, des trois choses renversées par le Christ, il a fait la triple colonne du temple de l'humanité émancipée, le trépied de la chaire où elle trône et d'où elle rend ses oracles. Prêtez l'oreille à ses enseignements, et vous reconnaîtrez qu'elle a ses dogmes, sa morale, son culte, ses sacrements, ses béatitudes, son ciel, son enfer, qui forment l'exacte contrepartie de tout le système chrétien. [...]

Benoît Labre : l'anti-naturalisme personifié

Or, mes frères, à cette génération qui ne connaît, ne sert et n'adore que la nature, voici que la providence vient opposer un phénomène inattendu. C'est un homme qui foule aux pieds tous les dons, tous les droits, tous les avantages même les plus légitimes de la nature, et qui embrasse volontairement et par vertu le genre de vie le plus opposé à la nature ; c'est un homme qui, prenant les préceptes et les conseils de l'Évangile pour la règle unique de son esprit et de ses actions, abandonne sa famille, son patrimoine, traite son corps en ennemi, épouse la pauvreté, l'abjection, le mépris, et ne vit ici-bas que pour Dieu ; c'est un homme qui immole complètement le sens humain et la prudence de la chair pour n'obéir qu'à la sagesse surnaturelle ; un homme qui prise si haut la virginale intégrité de la foi, la pureté de l'orthodoxie, qu'il ne peut supporter la rencontre d'un hérétique, et qu'il n'hésite point à tripler la fatigue d'un voyage pour éviter de mettre le pied sur une terre protestante. Et cet homme, que notre siècle serait si enclin à ne pas regarder, à dédaigner, à insulter, voici que, bon gré mal gré, notre siècle est obligé de lui prêter son attention. Car enfin, Dieu s'est encore réservé des moyens de se faire entendre ; sa voix a des accents qui dominent toujours tous les bruits de la terre. Cet homme, méprisé du monde, le ciel lui donne pour auréole, les miracles ; l'Église lui donne pour piédestal, les autels : deux marques de distinction qui réveilleront toujours les esprits même les plus distraits.

Cet homme donc est un signe levé contre le siècle qui l'a vu naître et mourir, et contre le siècle qui le voit renaître et resplendir d'une gloire posthume. Il est un étendard déployé contre les doctrines et les tendances de l'une et l'autre époque. C'est un principe de la science que les contraires sont guéris par les contraires. Tout était contesté dans le code moral de Jésus-Christ : voici ce code observé dans sa dernière rigueur. L'Évangile était déclaré absurde, impossible : le voici pratiqué au pied de la lettre. Le remède est proportionné au mal, la résistance à l'attaque. Seigneur tout puissant, cette fois encore vous aurez choisi ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort (1 Co 1, 27).

Objections mondaines

[...] Vous branlez la tête, mon cher auditeur, et vous souriez de ce que vous appelez mon illusion. Vous me dites intérieurement que la béatification du pauvre pèlerin demeurera sans portée ; que toute la personne, toute la vie, toute l'histoire de Benoît-Joseph sont trop antipathiques à notre siècle pour que notre siècle puisse et veuille en profiter ; que c'est un défi ridicule et impuissant que de placer ainsi nos contemporains en face d'un homme de la dernière condition, d'un homme sans éducation et sans culture

d'esprit, d'un misérable mendiant, d'un vagabond, que sais-je ? d'un homme qui est un saint, mais qui n'est que cela, qui n'a aucun rapport, aucune affinité avec notre temps, dont l'exemple par conséquent ne peut avoir aucune prise sur personne.

C'est bien là, si je ne me trompe, mes frères, une partie des choses qui se disent. Or, c'est ici que j'éprouve le besoin de reprendre le pinceau pour compléter le portrait et dessiner dans toute sa vérité la physionomie de notre bienheureux. Vous en conclurez, je l'espère, que le rapprochement entre lui et l'esprit dominant de notre âge ne manque pas autant qu'il peut paraître au premier coup d'œil.

Au départ : un homme qui aurait pu « réussir »

Et d'abord, vous le savez, vous qui habitez cette contrée, Benoît Labre n'appartenait point à la condition infime. Sa naissance, quoique modeste, lui eût permis de se passionner pour les idées qui fermentaient alors dans tant d'autres têtes. Si, dès la première enfance, au lieu de réprimer les penchants de la nature, il les avait caressés, nourris, surexcités ; s'il avait obéi aux suggestions de l'esprit mauvais comme il a obéi aux mouvements de l'Esprit-Saint ; s'il avait ouvert l'oreille de son cœur à tout ce qui bourdonnait, conspirait, s'agitait alors dans la société ; en un mot, s'il se fût laissé aller à la fièvre de son temps, il avait les mêmes chances que d'autres d'acquérir la célébrité, l'importance. [...] Permettez-moi donc de vous le dire, mes très chers frères, vous qui composez cette grande et honorable classe qui est placée aujourd'hui partout au timon des affaires : Benoît-Joseph vous appartient par son origine ; il a été tiré de la même masse que vous. [...] De grâce, ce thaumaturge de votre temps et de votre pays, ce compatriote placé sur les autels, ne vous en dessaisissez pas trop aisément en faveur du petit peuple. Sans doute celui-ci a droit de le revendiquer, parce que Labre s'est volontairement assimilé et donné à lui. Mais enfin Labre est originairement un des vôtres ; il est sorti, comme la plupart de vous, du labour et du commerce. Il est votre frère et votre prochain, l'os de vos os et la chair de votre chair.

Seigneur mon Dieu, votre providence l'aura voulu ainsi : le Saint français de la seconde moitié du 18^e siècle, sera issu des rangs de cette petite bourgeoisie, de cette condition moyenne, qui allait opérer la plus grande révolution qu'ait jamais vue le monde. Mais sa carrière aura été à l'inverse de toutes les idées, de toutes les aspirations, de tous les entraînements de sa caste. *Laissez-moi le dire ainsi : Benoît Labre, c'est le révolutionnaire retourné, c'est la contre-révolution en personne, c'est l'homme du 18^e et du 19^e siècle au rebours.* Aussi, ne le cherchez point parmi les philosophes ou les encyclopédistes, point parmi les constituants ou les conventionnels, point parmi les présidents de district ni parmi les patriotes renommés. [...]

Un homme distingué, au-dessus du commun

Mais cet homme, me dites-vous, quel qu'ait pu être son point de départ, a été un homme vulgaire, un homme sans éducation ; « il n'avait point en lui l'étoffe d'un grand homme ». Je réponds d'abord, mes frères, que les grands hommes ont été rares en tout temps, et qu'ils le sont spécialement dans le nôtre. La médiocrité vaniteuse, qui se dresse sur la pointe des pieds pour se hausser, on la trouve partout. La vraie et naturelle grandeur, la grandeur du génie, la grandeur du courage, la grandeur du caractère, notre temps nous a peu accoutumés à la rencontrer.

J'ajoute ensuite que, pour être un grand chrétien et un grand saint, il n'est pas nécessaire d'avoir en soi « l'étoffe d'un grand homme », d'un homme distingué selon le monde. [...] Benoît-Joseph a donc été un héros dans le sens le plus élevé de ce mot, puisqu'il est un saint.

Toutefois, mes frères, je veux abandonner le langage qui se parle entre les parfaits [1 Co 2, 6], et je consens à prendre les mots dans leur acception mondaine. Eh bien ! j'ai scruté sa vie, et je vous jure que Benoît Labre avait reçu d'en haut une nature assez riche pour être dans le monde, quelque position qu'il y eût occupée, un personnage au-dessus du commun. La vérité est que, nonobstant le genre d'existence auquel il s'était voué par vertu, jamais il n'a pu réussir à se rendre abject et méprisable comme il l'aurait voulu. Sa physionomie démentait son costume ; à travers cet accoutrement, il perceait quelque chose, non seulement de poli, mais de noble. [...]

Un malheureux, un vagabond, un mendiant ?

Vous vous récriez encore, mon cher auditeur ; vous vous demandez si je n'abuse pas du prestige de la parole pour donner à mon personnage une sorte de transfiguration qui ne serait qu'un brillant travestissement. Car enfin, dites-vous, il s'agit d'un *malheureux*, d'un *vagabond*, d'un *mendiant*. Laissez-moi reprendre chacune de ces qualifications.

« Un malheureux » : c'est la seule insulte qu'il n'ait jamais voulu accepter. Lui qui courait au-devant des outrages, il ne put jamais supporter celui-ci, parce qu'il y voyait une injustice contre Dieu dont la grâce inondait son âme d'une béatitude permanente. Un jour que des passants lui avaient jeté un regard de pitié en murmurant ce mot, Benoît se redressa fièrement et leur renvoya ces paroles, que je ne veux adresser ici à personne : « Qu'appellez-vous malheureux ? Malheureux ceux qui vont en enfer et qui ne verront point la face du Seigneur ! »

C'était « un vagabond », ajoutez-vous ? Mais qu'êtes-vous vous-même, mon cher frère ? Je vois que la génération présente est dans un mouvement incessant. Votre vie vous semble fade et monotone, si elle est sédentaire.

C'est une locomotion perpétuelle, une transmigration continue. Vous êtes campé plutôt qu'établi. Je vous aperçois partout, excepté chez vous : c'est au cercle, c'est au théâtre, c'est sur les voies publiques, c'est sur toutes les lignes de fer. Seulement, ce qui vous met sur pied, c'est la curiosité, c'est l'intrigue, c'est l'intérêt, c'est le plaisir, c'est l'ennui.

Pèlerin de la fortune, de l'ambition, de la volupté, de la fantaisie, soyez plus indulgent au pèlerin de Jésus-Christ, au touriste de la pénitence, de la pauvreté, de la prière, de la contemplation, du sacrifice. Souffrez que votre cosmopolitisme moderne, qui n'est point agréable à Dieu, reçoive son correctif et son expiation dans la vie errante de notre voyageur évangélique. Et trouvez bon aussi qu'en un temps où l'esprit vivificateur vient de ranimer dans l'Église de France le zèle trop longtemps affaibli des pèlerinages sacrés, je proclame opportune et providentielle, à ce point de vue encore, la béatification de notre pèlerin français.

Enfin, on s'obstine à le qualifier de « mendiant ». Certes, nous ne travestirons jamais en vice et en déshonneur la mendicité chrétienne, la mendicité évangélique. Malheur aux lois humaines qui voudraient être plus sages que l'Église, et qui eussent atteint de leurs rigueurs plusieurs des plus illustres héros de la religion ! Mais, cela dit, j'ai hâte de répéter que Benoît-Joseph ne mendiait pas.

Tous ses biographes s'inscrivent en faux contre l'opinion contraire, et ils ont raison. Conformément à la demande de l'oraison dominicale, il attendait et il recevait tout des mains de la providence. La providence, il est vrai, se servait ordinairement de la charité chrétienne ; mais cette charité était spontanée, et Benoît-Joseph ne la sollicitait pas. Que dis-je ? ce pauvre avait gardé l'âme fière, autant qu'il l'avait humble. « Qu'en ferai-je ? » répondait-il un jour à un homme qui lui offrait de l'argent. Les secours dont il n'avait pas besoin, il les refusait ; ou, s'il les acceptait, c'était pour les distribuer aussitôt à d'autres. Ne savez-vous pas qu'on l'a quelquefois taxé d'orgueil, tant il se discernait des autres pauvres par tout son maintien et par sa générosité envers eux ? Dans cet humble bagage qu'il portait avec lui, il y avait plus que son propre nécessaire ; il en tirait des médailles, des livres, qu'il donnait avec bonne grâce. [...]

« Mendiant », dites-vous ? et moi je vous demande lequel est plus acceptable d'être mendiant de Dieu ou mendiant des hommes ? Or, quoi qu'en dise notre orgueil, et nonobstant les deux cent mille écriteaux qui interdisent la mendicité dans notre pays, n'est-il pas vrai qu'aucune société n'a jamais été plus encombrée de solliciteurs, de quémandeurs, qui s'adressent, non point à Dieu, mais aux hommes, et qui demandent trop souvent, non pas pour les autres, mais pour eux-mêmes ?

« Mendiant », vous lui donnez cette qualification avec mépris. Et moi j'ose vous dire que, s'il revenait en ce monde, c'est lui qui rougirait pour nous, et qui trouverait que nous ne sommes pas fiers. Il est vrai, si Benoît

Labre ne demandait rien pour lui-même, il en résultait pour lui un dénuement poussé à l'excès. Ce pauvre, nourri des balayures des rues et couvert de guenilles ; ce pauvre qui a livré son corps tout vivant en pâture aux insectes..., vous éprouvez un frisson rien qu'à y penser. Mais enfin, hommes de ce temps, devez-vous faire à ce point les dédaigneux et les dégoûtés ? Ne vous fâchez pas contre la parole que je vais dire : Bossuet l'a portée avant moi dans la chaire sacrée, le jour où il prononçait l'éloge du martyr des libertés de l'Église, de l'illustre chancelier d'Angleterre, saint Thomas de Cantorbéry ¹. Donc, vermine pour vermine, celle du corps est-elle plus honteuse que celle de l'esprit ? *Le vôtre est assiégé de mille préjugés qui le rongent*. Pour le désinfecter de ces hôtes hideux, pour détruire un à un tous les faux jugements qui se sont insinués dans les plis de votre raison, laissez-moi le dire tout bas,... ou plutôt, je ne le dirai point, et je brise avec cette figure de langage qui offense décidément votre délicatesse. De grâce, néanmoins, pas tant d'attention à ce qui est du dehors, et un peu plus d'attention à ce qui est du dedans. Ne connaissez-vous pas la belle parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « L'âme est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement » (Mt 6, 25) ? J'en conviens, Benoît se nourrit de vils rebuts et il se couvre d'habits en lambeaux. Mais son intelligence vit des grandes révélations divines ; son âme est vêtue de la robe nuptiale de la grâce, du manteau de la charité sacrée.

Et vous, tandis que vous vous asseyez aux tables les plus exquises, tandis que vous posez fièrement sous votre habit de fin drap, peut-être sous votre manteau de sénateur ou sous votre pourpre royale, quel aliment donnez-vous à votre intelligence, quel vêtement à votre âme ? Eh quoi ! ce sont de viles feuilles, maculées d'encre, de mensonge et d'ordure, qui vous dispensent votre pâture journalière ; pâture cent fois au-dessous de ces mets grossiers qui, après tout, contenaient encore quelque suc nutritif ! L'habillement de votre esprit, c'est un rapiècement de tous les sophismes, de tous les paradoxes, de tous les mensonges qui traînent la rue depuis bientôt un siècle !

« *Idées modernes* », comme vous les appelez, qui sont depuis longtemps usées et surannées : de votre aveu, elles ont au moins soixante-dix ans de date, trop pour être des nouveautés, trop peu pour être des vérités. « *Principes immortels* », ajoutez-vous : à coup sûr, s'ils ont en eux l'immortalité, ils n'ont pas la vertu de la communiquer, puisque aucun des régimes qui les a professés, même avec restriction, n'a pu vivre encore vingt ans. Mon frère, c'est sous ces vieilleries et ces pauvretés que vous vous drapez, comme si elles n'étaient pas arrivées à vous à travers la boue, le sang et les ruines ! Ah ! dans quel piteux équipage d'idées et de sentiments je vous vois !

Venez, ô mon Benoît-Joseph, laissez-moi reposer mes yeux sur vous. Votre vêtement même extérieur me paraît être de lin et de pourpre, vos aliments même corporels me semblent de la manne et de l'ambrosie, en

1 — Édit. Lebel, t. XVI, p. 592.

comparaison de l'ignoble défroque et des vils rebuts dont vos contemporains affublent et nourrissent leur esprit.

Une victime, un contrepoids et une leçon pour le monde qui ne croit plus au péché originel

Mais c'en est assez, il faut conclure sur ce point. Benoît Labre, ai-je dit, est une grande leçon donnée à un monde qui n'est plus chrétien. Oui, car la nature, aux yeux du monde actuel, est quelque chose de saint et de sacré. Notre siècle s'indigne à l'idée que nous soyons dans un état de dégradation et de péché où la vie de la nature doit être refrénée, doit être circonscrite, doit être immolée, pour faire place à la vie de la grâce ; il va jusqu'à considérer comme un outrage au créateur, comme un attentat et une insulte à sa sagesse, la répression des sens, la mortification de la chair, la circoncision de l'esprit et du cœur, le retranchement du bien-être et des douceurs de la vie ; la première condition qu'il entend faire à la religion, c'est qu'elle restera *compatible avec le plein usage de ce qu'il nomme les droits de la nature*. Or, notre siècle aura beau faire et beau dire, la parole de Jésus-Christ restera dans toute sa force :

Si votre main ou votre pied vous est un sujet de scandale et une occasion de péché, coupez-les et jetez-les loin de vous ; car il vaut mieux pour vous d'entrer dans la vie manchot ou boiteux, que d'avoir deux mains ou deux pieds et d'être précipité dans le feu éternel. Et si votre œil droit vous tend des pièges, arrachez-le et jetez-le loin de vous : car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans l'enfer [Mt 5, 28-29 ; 18, 8-9].

Ainsi a fait notre bienheureux. Il ne s'est pas littéralement mutilé : il savait que telle n'est pas la signification de la sentence évangélique. Mais tout ce qui, dans la vie naturelle, aurait pu le souiller, le pervertir, l'énerver, l'amoindrir, il l'a résolument abandonné et sacrifié. Il a su acheter la vie future aux dépens de la vie présente. C'est ainsi, par exemple, qu'aux dangers de la séduction que ses charmes naturels pouvaient faire naître, il n'hésita point à opposer ces dehors qui vous révoltent : notre chaste Joseph ne voulait pas que la volupté pût être tentée de s'approcher de lui et de le saisir même par son manteau. Et, en pourvoyant ainsi à son propre salut, il a sciemment réagi contre une société sybarite, il a expié et réparé le sensualisme qui débordait dès lors dans le monde et jusque dans l'Église. Car, malgré son humilité, Benoît Labre a eu la conscience de son rôle ; il a compris qu'il était une victime, un contrepoids, et qu'il serait une leçon. [...]

N'édulcorons pas le christianisme !

Donc, mon très cher frère, ne repoussez pas si absolument les exemples de notre saint. Il ne s'agit point pour vous d'embrasser cette vie exceptionnelle. Le salut vous est possible sans cela : à la condition cependant de mettre dans votre existence la dose nécessaire et indispensable de ce dont Benoît-Joseph a possédé la mesure pleine et débordante ; à la condition de faire trêve avec les plaisirs, la bonne chère, les jouissances sensuelles, les spéculations, la recherche de la fortune et des honneurs qui absorbent jusqu'à ce moment toute votre vie, pour y introduire dans une certaine proportion la pénitence, la mortification, le sacrifice, la prière, enfin toutes les vertus et les pratiques commandées du christianisme. [...]

Beaucoup d'hommes de ce temps, mes frères, non seulement ne connaissent et ne pratiquent plus qu'un christianisme très imparfait, mais s'érigent en oracles et en docteurs pour canoniser ce christianisme appauvri. A les en croire, l'Église chrétienne n'est plus et ne peut plus être qu'un grand institut mitigé, où la première intégrité de la règle ne saurait jamais renaître ; où les esprits les plus sages et les plus pratiques seront désormais les plus condescendants, ceux qui sauront faire la part du temps, et sacrifier quelque chose de l'antique dépôt dans le but de sauver le reste.

Dans ce christianisme attempéré, *les anciennes et larges thèses de la foi* se laissent modestement mesurer les ailes au compas de la philosophie ; l'antique folie de la croix se dissout, s'évapore, et, pour ainsi parler, se volatilise dans je ne sais quel creuset. *Le droit public* des âges chrétiens s'efface avec respect devant les grands principes, les principes réputés immortels de l'ère moderne ; et, quand il ne désavoue pas son origine et son passé, il confesse du moins la légitimité de sa défaite et proclame la supériorité de son vainqueur. *La morale évangélique* elle-même se prête à des complaisances, à des accommodements ; elle se laisse tirer, allonger en divers sens, à la façon de ces trames élastiques si usitées dans l'industrie actuelle. Enfin *la discipline* est sommée de retirer peu à peu toutes ses prescriptions gênantes pour la nature ; et volontiers on laisse entrevoir un progrès de la loi d'amour et de liberté dans l'abaissement de la loi d'expiation et de pénitence. Que sais-je, mes frères ? il y a ainsi toute une synthèse de théologie rajeunie, tout un évangile de nouvelle fabrique. Jugez si ces théories sont accueillies, si l'amollissement intellectuel et moral des âmes s'accommode de cette atténuation des doctrines et des pratiques, si la tendance naturaliste et semi-pélagienne de notre temps déguste et savoure avec plaisir ce christianisme édulcoré.

Quel remède ? la sainteté !

[...] Mes frères, ce que Jésus-Christ a fait par lui-même, ce qu'il a fait par sa doctrine et par sa vie, il continue de le faire dans son Église par la doctrine et par la vie de ses saints. Un saint, à lui tout seul, fait reculer toute la génération contemporaine, il a raison contre tous, et il reste maître du terrain. Le psalmiste a dit : *Quoniam defecit sanctus... diminutæ sunt veritates a filiis hominum* : Parce qu'un saint a manqué, les vérités ont été amoindries, diminuées parmi les enfants des hommes » (Ps 11, 2). Et je dirai volontiers : *Quoniam adfuit sanctus, refluoruerunt veritates* : Parce qu'un saint a paru, a surgi, les vérités ont fleuri, elles ont repris leur force et leur vigueur. Oui, un saint remplace une vérité dans tout son jour, il la remet en crédit, il la venge, il la ressuscite, il la popularise.

Théophantes de je ne sais quelle nouvelle ère chrétienne, faites de la théologie de transaction et d'accommodement ; montrez-nous votre Église réformée ou transformée [...]. La providence, qui vous voit faire et qui vous entend dire, nous envoie au même instant *un chrétien de la plus dure trempe et du plus rude calibre ; un chrétien de la vieille espèce, qui immole toute la sagesse humaine devant la folie de la croix, qui bâtit le règne de la grâce sur les débris de la nature, qui soumet son intelligence sans réserve à l'autorité de la foi et de l'Église, qui dit solennellement anathème à l'esprit du monde, à ses pompes et à ses œuvres*. Et tandis que cet homme fait ainsi revivre dans sa personne toute la première austérité de la croyance, toute la première vigueur de la pratique chrétienne, le ciel vient mettre sur sa tête la sanction du miracle, l'Église vient y mettre la sanction de son culte. Tous vos raisonnements, toutes vos susceptibilités, tous vos ménagements et vos compromis viendront échouer là.

Quand l'Église, d'accord avec Dieu, nous donne une telle leçon, il faut savoir en profiter. N'allons pas nous plaindre que le procédé céleste ne soit pas assez insinuant. Il ne nous appartient pas de juger le mode divin. Tant pis pour les programmes de conciliation, pour les théories d'économie religieuse et sociale dont le cadre ne comporterait pas une existence comme celle de notre bienheureux. C'est par des coups de cette portée que Dieu sauve intégralement dans le monde son esprit, sa vérité, sa loi ; c'est ainsi qu'il fait acte conservatoire, qu'il empêche et arrête la prescription. Force reste à l'Évangile et à la croix de Jésus-Christ.

[Panégyrique du bienheureux Benoît-Joseph Labre,
dans la cathédrale d'Arras, pour la clôture des fêtes de béatification,
18 juillet 1860. — CEE, t. 3, p. 663-680.]



Les nouveaux Maccabées

Le 11 octobre 1860, le service funèbre pour les morts de Castelfidardo fut célébré dans la cathédrale de Poitiers remplie de fidèles. A l'issue de la messe, l'évêque monta en chaire. Il avait encouragé et béni le départ de plusieurs de ces jeunes volontaires qu'il appelle les nouveaux Maccabées ; aussi sa voix frémit-elle de colère comme celle d'un prophète, mais c'est aussi la voix de Rachel qui pleure ses enfants qui ne sont plus.

Le Sel de la terre.

C'EST UNE GRANDE SCIENCE, et c'est une science trop désapprise, que de savoir mourir. C'est surtout une grâce incomparable que d'être admis à mourir pour une grande cause. S'élançer sur un champ de bataille et s'y battre avec l'impétuosité du lion, c'est quelque chose dans l'opinion humaine ; toutefois, malgré la noblesse de son allure, le roi du désert est un être sans raison, et c'est trop peu pour un homme que d'égaliser ou même de dépasser le farouche courage de la bête.

Être engagé dans la carrière des armes par la nécessité du sort ou par le besoin qu'on a d'une profession quelconque, y servir noblement son pays et son prince, observer cette obéissance passive qui est la première loi de la discipline militaire, se ruer aveuglément sur l'ennemi auquel le prince a déclaré la guerre : c'est le commun métier du soldat ; il peut y moissonner une gloire véritable devant Dieu et devant les hommes, à la condition pourtant qu'il saura briser son épée devant un ordre manifestement injuste ou sacrilège.

Enfin s'enrôler de soi-même au service de la vérité et de la justice ; épouser spontanément la cause délaissée du droit, de la morale et de l'honneur ; embrasser le parti du faible contre le fort, de l'innocent contre l'oppresser ; courir à une mort certaine pour la défense de l'Église attaquée, et tomber victime volontaire de sa religion et de sa foi : c'est le comble de l'héroïsme, c'est le plus haut degré du mérite ici-bas, c'est le gage de la plus sublime récompense au delà de la tombe, c'est la protestation la plus éloquente et la plus efficace contre le succès temporaire de l'iniquité et de l'impiété, c'est le point de départ d'une série de triomphes qui succèderont infailliblement à la défaite, c'est le plus noble exemple donné à la génération contemporaine et aux générations futures. [...]

*

**

Deux considérations recommandent la cause à laquelle ceux que nous pleurons ont offert le sacrifice de leur vie : c'est une cause sainte et c'est une cause méconnue. Pour les mœurs vulgaires, c'eût été le double tort de cette expédition d'être religieuse et d'être impopulaire. Ce fut ce double caractère qui passionna la grande âme de nos combattants, et de là aussi la double note qui devra éternellement discerner leur mérite et leur gloire. [...]

*
**

Je le sais, parmi ceux à qui vous direz cela, *beaucoup sont incapables et sont indignes de l'entendre*. Mais le grand nombre, le nombre même infini, est-ce donc toujours le nombre des sages [Si 1, 15] ? Est-ce que l'assemblée des saints qui règnent là-haut ne se nomme pas le petit nombre des élus [Mt 20, 16] ? Entendez-le bien, mes frères : *le ciel, c'est une élite*. Dieu a cette fierté de n'admettre à sa cour et dans sa plus spéciale intimité qu'une société choisie. *Hi sunt qui empti sunt de terra ex hominibus, primitiæ Deo et Agno* : c'est la fleur de la terre, la fleur de l'humanité, qui sera ainsi prélevée et offerte en prémices à Dieu et à l'Agneau [Ap 14, 3-4]. A la vérité, les rangs de cette aristocratie céleste sont ouverts à tous ; tous y sont appelés ; les premières places y sont même offertes aux plus humbles [Mt 10, 16] ; et heureux les siècles, heureuses les nations où les foules savent répondre à l'appel divin ! Mais quand les foules se détournent du sentier de la vérité et de la justice, du sentier de l'honneur et de la foi, alors c'est un surcroît de gloire pour ceux qui viennent s'y ranger.[...]

*
**

Aux temps de nos grandes expéditions chrétiennes, le monde entier était chrétien. Le chevalier qui prenait la croix obéissait à un ébranlement national, à un entraînement universel ; la conquête du sépulcre de Jésus-Christ, la délivrance de Jérusalem, avait électrisé toutes les âmes, le Sarrasin infidèle excitait l'horreur de toute l'Europe ; les rois marchaient à la tête de leurs peuples. Aujourd'hui, il n'est que trop vrai, la lumière chrétienne a baissé ; le positivisme de la matière, le naturalisme de la science, des institutions et des mœurs, a fait la nuit morale dans le monde ; la séduction de l'erreur a obscurci des milliers d'intelligences. Dans la question actuelle, des sophismes à peine spécieux ont suffi à déconcerter beaucoup même de bons esprits ; des pamphlets tristement autorisés, se substituant aux grandes voix de Pierre l'Hermite et de saint Bernard, ont prêché la croisade au rebours et perverti le sens religieux des peuples. Par le crime d'une presse qui se dit conservatrice et qui sera responsable de la désorganisation du monde entier, la grande cause qui s'agite a été quelque temps incomprise ; enfin, les chefs des nations n'ont pas imprimé l'élan vers elle.

Or, c'est à ces heures de ténèbres, c'est à ces heures de défaillance, qu'il est beau de garder toute son indépendance, toute son énergie. Être grand dans un siècle où l'esprit public vous soulève en quelque sorte de terre et vous porte en haut, c'est sans doute encore un mérite. Mais se tenir debout, mais concevoir les grandes résolutions, les généreuses entreprises quand tous les courages sont à terre : *voilà le comble de l'honneur, voilà le sceau qui distinguera toujours nos anciens et nos nouveaux Maccabées*. Saint Grégoire de Nazianze les a bien définis quand il a dit d'eux qu'ils étaient « plus hauts que leurs temps : *Temporibus Antiochi regis excelsiores* »¹. Oui, ils ont porté la dignité humaine et la conscience religieuse à des hauteurs inespérées sous de tels règnes. Gloire donc à ces vaillants d'Israël, qui n'ont cédé à aucun mobile humain, qui ont marché à l'encontre du torrent, qui n'ont pris conseil que de leur grande âme et de leur foi, et qui ont été « plus hauts que leurs temps : *Temporibus suis excelsiores* ». [...]

Mais, me dites-vous, en se séparant de l'esprit de leur époque, ils ont été vaincus.

Vaincus ? Entendez ce bulletin laconique : « L'armée pontificale n'a pas été vaincue, elle a été trahie et assassinée ». Oui, cernés à l'improviste, attaqués sans déclaration de guerre, contre le droit des gens, par des forces dix fois supérieures aux leurs, au lendemain d'une assurance de paix, ils ont été écrasés par le nombre, et ils ont succombé, ces preux de vingt ans, dont plusieurs étaient à peine formés au maniement des armes. Mais ils ont succombé après une résistance héroïque, après des prodiges de valeur, après des faits d'armes qu'enregistreront les annales militaires. Spolète, Castelfidardo, Ancône. L'Église gardera vos noms comme elle garde ceux de Damiette, de la Massoure et de Carthage. Là aussi, il y eut des défaites ; mais ces défaites furent des avantages en même temps qu'elles furent des gloires.

Vaincus ? Est-ce à leur cause, est-ce à leurs personnes que vous attachez ce stigmate ?

Leur cause, la cause de l'Église, la cause de la papauté, ne savez-vous pas qu'elle est de celles qui ne triomphent bien qu'après qu'on les croit jugées, perdues, condamnées : *ut vincas cum judicaris* [Ps 50, 6] ? Comme son divin Époux marchant au calvaire, l'Église a souvent été renversée dans le chemin, et elle y a bu de l'eau du torrent ; mais, au lendemain de sa chute, et précisément à cause de son humiliation de la veille, elle a toujours relevé sa tête plus haut : *De torrente in via bibet, propterea exaltabit caput* [Ps 109, 7]. Elle est née dans le sang du Christ ; elle a posé son trône royal à Rome, sur le corps ensanglanté de Simon-Pierre, le premier vicaire du Christ ; son histoire n'est qu'une longue traînée de sang versé pour elle. « C'est une loi établie, nous dit Bossuet, que l'Église ne peut jouir d'aucun avantage qui ne lui coûte la mort de ses enfants, et que, pour affermir ses droits, il faut qu'elle répande du sang. Son Époux l'a rachetée par le sang

1 — Orat. XXII.

qu'il a versé pour elle, et il veut qu'elle achète par un prix semblable les grâces qu'il lui accorde ¹. » Or donc, puisque la royauté temporelle de l'Église vient d'être baptisée dans le baptême du sang, puisque sa légitimité sacrée vient d'être confessée et scellée par le témoignage du sang, l'heure est proche où ses droits seront affermis, où la chrétienté va commencer à reprendre cœur, où le sang de ces nouveaux martyrs va ranimer et réunir tous les esprits pour soutenir par un saint concours les intérêts de l'Église. Voilà pour la cause qu'ont soutenue ces nobles vaincus.

Et quant à *eux-mêmes*, vivants ou morts, ils n'ont moissonné que de la gloire. Gardez votre pitié pour d'autres ; gardez-la pour ceux qui ont triomphé ou qui sont morts tenant en main « les armes parricides d'un fils dégénéré : *parricidalibus degeneris filii armis* ² ». Oui, ceux qui sont à plaindre, ce sont ceux qui servent ces causes dont parle saint Bernard, ces causes pour lesquelles il n'y a pas de sûreté à donner la mort ni à la recevoir ³. Mais les nôtres, et avant tout, le noble héros de nos armées d'Afrique, le vainqueur d'Abd-el-Kader, le triomphateur de Constantine, l'irrésistible démolisseur des barricades de Paris [Georges de Pimodan], ne le plaignez pas : un titre plus glorieux que tous les autres lui sera désormais décerné par l'histoire, le titre de *soldat de la sainte Église romaine*.

[Éloge funèbre des volontaires catholiques morts pour la défense des États de l'Église, 11 octobre 1860. — *CEE*, t. 4, p. 44-56].



Zouave pontifical (le corps des Zouaves a été créé en 1861, après Castelfidardo).

¹ — BOSSUET, « Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry », *Ceuvres complètes*, Éd. de Lebel, t. XVI, p. 379-380.

² — L'expression est de Pie IX. Elle désigne le roi de Sardaigne, spoliateur des États pontificaux (Allocution consistoriale du 28 septembre 1860).

³ — Saint BERNARD, *De laude novæ militiæ*, II-3.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !